

RAPPORT ANNUEL CG NOUVELLE ASIE

au 31 décembre 2024



SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	9
5. Certification du Commissaire aux Comptes	14
6. Comptes de l'exercice	19
7. Annexe(s)	46
Caractéristiques de l'OPC (suite)	47
Information SFDR	50

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

CG NOUVELLE ASIE C

COMGEST S.A.
FR0007450002

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - www.comgest.com

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 28 mai 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type Ce véhicule d'investissement est un Fonds Commun de Placement (FCP) conforme à la Directive européenne 2009/65/CE

Durée 99 ans.

Objectifs L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers. Le produit est à tout moment investi et/ou exposé à hauteur de 60% minimum en actions émises par des sociétés ayant leur siège social ou exerçant la majeure partie de leurs activités en Asie hors Japon. Le produit pourra être exposé à hauteur de 20% en obligations convertibles émises par les sociétés cotées (dette privée) orientées sur les marchés boursiers asiatiques réglementés hors Japon susceptibles de ne pas avoir de notation. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition au risque de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographique, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI AC Asia ex Japan.

Investisseurs de détail visés Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

SFDR Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 15% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Affectation des sommes distribuables Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

Dépositaire CACEIS Bank

Information concernant le produit Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: info@comgest.com. Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: www.comgest.com. Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

L'indicateur n'inclut pas : risque de liquidité, risque lié aux marchés émergents, risque de contrepartie, risque lié à la Chine.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période de détention recommandée: 5 ans Exemple d'investissement: 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 210 EUR	2 810 EUR
	Rendement annuel moyen	-67,9 %	-22,4 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 470 EUR	6 780 EUR
	Rendement annuel moyen	-25,3 %	-7,5 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 070 EUR	11 290 EUR
	Rendement annuel moyen	0,7 %	2,5 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	15 790 EUR	18 480 EUR
	Rendement annuel moyen	57,9 %	13,1 %

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Mars 2021 et Février 2024.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Juin 2015 et Juin 2020.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Avril 2014 et Avril 2019.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	511 EUR	1 846 EUR
Incidence sur le rendement annuel*	5,2 %	3,3 %

* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5.7% avant déduction des coûts et de 2.5% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.50% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez avoir à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	250 EUR
Coûts de sortie	Pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.26% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	220 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	41 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Pas de commission liée aux résultats.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché actions, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Cependant, vous pouvez demander le rachat de vos parts, sans pénalité, tous les jours pendant cette période selon les modalités décrites dans le prospectus, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: www.comgest.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - www.comgest.com - info@comgest.com

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des 10 dernières années et scénarios de performance précédents: www.comgest.com

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

DATE	CHANGEMENT(S) OPERE(S)
21/03/2024	MAJ annuelle du DIC PRIIPs
28/05/2024	Changement de l'heure de centralisation (15h J-2 au lieu de 18h J-1) Actualisation de l'annexe SFDR

3. RAPPORT DE GESTION

CG Nouvelle Asie C a progressé de 8,1 % en 2024 contre une hausse de 19,4 % pour son indice de comparaison, le MSCI AC Asia ex Japan. La classe Z de CG Nouvelle Asie a affiché une hausse de 8,9 % sur l'exercice sous revue.

L'économie chinoise a pâti de la faiblesse de la demande des ménages qui préfèrent épargner plutôt qu'investir et consommer. Cette réticence des consommateurs a causé des difficultés en termes de politique, dans le secteur immobilier et d'autres domaines. En septembre, les autorités chinoises ont changé de ton avec l'annonce de mesures monétaires, passant d'une « politique prudente » à une politique « modérément accommodante », et budgétaires, acceptant de porter le déficit budgétaire à un niveau record de 4% du PIB en 2025. Le gouvernement privilégie une croissance stable, ce qui a déçu le marché qui espérait un fort rebond, mais le message est clair : les mesures de relance se poursuivront.

En Inde, les élections nationales ont confirmé le maintien du Bharatiya Janata Party au pouvoir dans les États clés, avec le retour de M. Modi en tant que Premier ministre. Ces résultats renforcent la stabilité politique du pays. En Indonésie, l'élection du nouveau président Prabowo Subianto, membre du parti au pouvoir actuellement, suggère également une continuité politique. Au Vietnam, le gouvernement récemment élu souhaite dynamiser la croissance économique grâce à plusieurs grands projets d'infrastructure qui prennent de l'ampleur. En Corée du Sud, le nouveau président, qui se montrait favorable à des politiques généreuses aux entreprises, a été destitué à la suite d'une tentative inattendue d'instaurer la loi martiale.

Nous avons commencé l'année avec une volonté claire de réduire notre exposition à la Chine. Les fluctuations de la politique gouvernementale et de sentiment des investisseurs étaient parfois si marquées qu'elles masquaient les tendances fondamentales des entreprises. Cette stratégie n'a pas été entièrement mise en œuvre, et ce pour de bonnes raisons. Kweichow Moutai, leader national des liqueurs claires haut de gamme, et Shenzhen Mindray, fabricant d'instruments médicaux qui se développe à l'international, illustrent parfaitement les fortes barrières à l'entrée que nous recherchons. Ces franchises robustes ont affiché une croissance des bénéfices de 9 à 9,5% au cours d'une année difficile, bien que leurs actions aient reculé d'environ 11% en USD en 2024. Nous avons vendu certaines positions où des préoccupations significatives pesaient sur les bénéfices mais nous n'avons pas cédé à la tendance générale de vente du marché. Nous avons renforcé notre position dans Shenzhen Mindray et réintroduit Kweichow Moutai dans le portefeuille à des valorisations attractives, autour de 20 fois le ratio cours/bénéfice. Ces ajustements ont été financés au détriment d'autres actions de Hong Kong et de Chine. Par exemple, Shandong Weigao, fabricant de dispositifs médicaux à usage unique, a été vendu au profit de Shenzhen Mindray. Après un rebond, nous avons cédé Alibaba et réinvesti les fonds dans Kweichow Moutai.

Beaucoup de temps a été consacré à l'analyse du secteur technologique. Comme dans le reste du monde, l'intelligence artificielle (IA) s'est imposée comme une thématique majeure, captant une part importante de l'attention des investisseurs. Taïwan s'est particulièrement bien positionné pour répondre à l'accélération rapide de la demande liée au cloud IA. Les entreprises taiwanaises sont habituellement confrontées à la concurrence des fabricants chinois, ce qui maintient leurs marges sous pression, mais dans le climat politique actuel, les entreprises chinoises sont largement exclues de la chaîne d'approvisionnement. À l'exception de TSMC (principale position du portefeuille), cela a permis à plusieurs entreprises intéressantes, mais structurellement peu solides, de générer des marges extraordinaires malgré une propriété intellectuelle limitée. Dans ce contexte, une approche tactique à plus court terme aurait pu être avantageuse. Nous restons fermement attachés à notre principe d'investissement dans des franchises solides et durables, sans céder à l'euphorie du moment. Par conséquent, bien que notre exposition à Taïwan ait bénéficié au portefeuille, la performance était inférieure à celle de l'indice de comparaison.

Le marché actions coréen, où notre exposition à la technologie est relativement importante, a connu une année difficile. Samsung Electronics et Tokai Carbon Korea ont enregistré de mauvais résultats dans le secteur de la mémoire, un composant clé pour la transition vers l'IA. Les fluctuations des ventes de véhicules électriques et les inquiétudes liées à l'administration Trump ont entraîné une faiblesse notable dans le secteur des batteries, pénalisant notamment LG Chem. Orion, fabricant de snacks se diversifiant dans la biotechnologie, a déçu en matière de gouvernance. Au total, nos positions coréennes ont représenté environ la moitié de notre sous-performance relative au cours de la période.

Nous avons continué à investir progressivement dans certains titres indiens qui nous semblent prometteurs. Le marché s'est bien comporté et il devient difficile d'acquérir des participations avec un potentiel de hausse suffisant par rapport à notre juste valeur. En conséquence, nous avons adopté une approche opportuniste en initiant des positions que nous espérons pouvoir renforcer au fil du temps, comme JB Chemicals, un leader pharmaceutique axé sur le marché domestique. Nous avons également investi dans deux entreprises indonésiennes et une entreprise philippine au cours de l'année.

En regardant vers l'avenir, nous surveillons avec attention l'arrivée du président américain Donald Trump et les éventuels changements dans sa politique commerciale. Au sein du portefeuille, l'impact potentiel des modifications de la loi CHIPS sur TSMC demeure incertain. Nous observons cependant que les entreprises de la région sont bien mieux préparées qu'elles ne l'étaient lors de son premier mandat. Les entreprises et les gouvernements semblent avoir pris les mesures nécessaires pour faire face à la volatilité et sont mieux équipés pour gérer les incertitudes futures.

Bien que des doutes subsistent concernant l'orientation de l'économie chinoise en 2025, nous pensons que les mesures annoncées et la rhétorique de Pékin ont pour objectif de stabiliser le marché boursier. Le rythme de la reprise est incertain mais il semble cependant que le pire soit derrière nous. Nous restons surpondérés en Chine puisqu'il s'agit selon nous d'un des rares marchés où les investisseurs peuvent encore trouver des entreprises de classe mondiale à une valorisation avantageuse. La première phase du rebond des actions chinoises a été soutenue par des titres « value », comme les banques, mais nous estimons que les entreprises bénéficiant d'une croissance visible devraient rattraper leur retard prochainement.

En Inde, nous observons un ralentissement de la croissance du crédit, ce qui réduit déjà l'enthousiasme du marché. Nous continuerons à renforcer nos positions actuelles tout en suivant de près celles qui présentent un potentiel, au fur et à mesure que de nouvelles opportunités apparaissent. De même, nous poursuivrons nos recherches dans la région de l'ASEAN, et bien que nous ayons pris certains bénéfices après une bonne performance en 2024, nous restons fortement investis au Vietnam.

Enfin, en Corée, nous sommes confiants quant aux perspectives de croissance de plusieurs de nos participations. Bien que le marché puisse être préoccupé par les résultats trimestriels à venir, nous nous concentrons sur les opportunités à long terme et les évolutions dans le pays, tout en rappelant que les normes de gouvernance sur ce marché constituent un défi.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HDFC BANK LIMITED	37 013,72	11 931 412,20
HDFC BANK LTD-ADR	9 399 773,17	1 144 835,10
NETEASE INC	4 335 567,03	5 238 335,62
SANY HEAVY INDUSTRY CO LTD-A	3 058 024,92	5 597 343,73
INNER MONGOLIA YILI INDUS-A	2 925 811,03	5 624 977,11
ALIBABA GROUP HOLDING LTD		7 289 797,52
FPT CORP		7 110 227,26
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC		6 889 106,11
L'OCCITANE INTERNATIONAL SA		6 568 423,84
MOBILE WORLD INVESTMENT CORP		5 910 972,94

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE DU CHOIX DES INTERMÉDIAIRES

La sélection et l'évaluation des intermédiaires se font en toute indépendance par le gestionnaire financier avec pour objectif d'obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres. La liste des intermédiaires autorisés est établie périodiquement par le gestionnaire financier après leur évaluation suivant des critères objectifs tels que le coût et la qualité d'exécution des ordres, la rapidité et la qualité des confirmations, la liquidité offerte et la qualité du service client.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF dans le cadre de la mise en œuvre des commissions de courtage à facturation partagée à compter du 1^{er} janvier 2008, est disponible sur le site de la société de gestion.

POLITIQUE DE VOTE

Les droits de vote attachés aux titres détenus par le FCP sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée au siège social de la société de gestion conformément à l'article 322-75 du Règlement Général de l'AMF.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas d'OPC gérés par les entités du groupe Comgest S.A. à la date de clôture.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Le FCP prend simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance. Pour plus d'informations concernant les critères ESG veuillez consulter le site www.comgest.com.

REGLEMENTS SFDR* ET TAXONOMIE**

** Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur les déclarations du secteur des services financiers liées au développement durable.*

*** Règlement (UE) 2020/852 du Parlement Européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables.*

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et sociales et est classifié fonds « Article 8 » en vertu du Règlement SFDR.

Au titre de l'article 50 Règlement délégué (UE) 2022/1288, des informations sur la réalisation de ces caractéristiques environnementales ou sociales promues par le FCP au cours de l'exercice sont disponibles en annexe du présent rapport.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le FCP utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global sur les contrats financiers.

POLITIQUE DE REMUNERATION :

La Politique de rémunération de Comgest S.A. est arrêtée par le Conseil d'Administration.

Son objectif est :

- de promouvoir une gestion saine et efficace du risque et des pratiques de rémunération en ligne avec ses objectifs d'intégration des risques en matière de durabilité dans sa stratégie d'investissement ; et
- d'aligner les intérêts des collaborateurs avec ceux des clients dans le respect de la réglementation applicable.

La Politique de rémunération n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec le profil de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPCVM et FIA gérés par Comgest S.A.

Comgest S.A. prévoit une rémunération globale des collaborateurs constituée de plusieurs composantes, et notamment :

- une part fixe, déterminée en tenant compte du poste et du périmètre de responsabilité des collaborateurs ; et
- une part variable potentielle, déterminée (i) sur la base d'une évaluation de la performance des collaborateurs à partir de critères quantitatifs et qualitatifs adaptés à la nature de leur poste, et (ii) en fonction de la situation financière du gestionnaire financier. Cette part variable peut comprendre une prime versée en numéraire et/ou une attribution d'actions gratuites (AGA).

En terme de gouvernance des rémunérations, Comgest S.A. s'appuie sur différents acteurs et instances, et notamment sur :

- le Conseil d'Administration, qui définit, adopte et réexamine annuellement la Politique de rémunération ;

le Comité de Rémunération, organe indépendant, qui assure la revue annuelle de la Politique de rémunération et des éléments qui la compose. Il fournit au Conseil d'Administration pour revue et validation ses conclusions relatives en particulier (i) à la mise en œuvre de la Politique, qui fait l'objet d'une évaluation annuelle ; et (ii) à la liste (et ses mises à jour) des collaborateurs dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque du gestionnaire financier ou des OPCVM et FIA qu'il gère.

Pour les collaborateurs dont les activités professionnelles peuvent avoir une incidence substantielle sur le profil de risque du gestionnaire financier ou des OPCVM et FIA gérés, un dispositif spécifique de diversification et d'étalement de leur rémunération variable peut être appliqué.

Les détails de la Politique de rémunération actuelle de Comgest S.A. sont publiés sur le site internet www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite auprès de la Société de gestion.

Rémunérations versées par Comgest S.A. à l'ensemble des collaborateurs au titre de l'exercice 2023/2024 (du 01/10/2023 au 30/09/2024) :

Ensemble des collaborateurs	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	8 675 901	127
Rémunérations variables	6 786 335	127
Rémunération globale	15 462 236	127

Rémunérations versées par Comgest S.A. au personnel dont les fonctions ont une incidence significative sur le profil de risques des FIA et/ou de Comgest S.A. au titre de l'exercice 2023/2024 :

Preneurs de risques	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	2 498 332	26
Rémunérations variables	2 875 294	26
Rémunération globale	5 373 626	26

Rémunérations versées par Comgest S.A. aux cadres supérieurs au titre de l'exercice 2023/2024 :

Cadres supérieurs	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	1 862 280	21
Rémunérations variables	1 575 401	21
Rémunération globale	3 437 681	21

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet du FCP et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

COMGEST S.A.
 17, square Edouard VII 75009 Paris
 Tél. : 01 44 94 19 00
 e-mail : info@comgest.com

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

FCP CG NOUVELLE ASIE

Société de gestion :
COMGEST SA

17, square Edouard VII
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP CG NOUVELLE ASIE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CG NOUVELLE ASIE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthodes comptables exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en

portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts du FCP.

RESPONSABILITES DE LA SOCIETE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

TALENZ ALTEIS AUDIT ILE DE FRANCE SAS

Aurélie LEMAZURIER
Commissaire aux Comptes
Associée

Signé par Aurélie Lemazurier
Le 15/04/25

ID: tx_M7Qe9IVdIBLQ



6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	162 152 338,17
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	162 152 338,17
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	
OPCVM	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	162 152 338,17
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 040 267,94
Comptes financiers	2 213 750,10
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	3 254 018,04
Total de l'actif I+II	165 406 356,21

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	151 508 510,12
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	12 702 633,55
Capitaux propres I	164 211 143,67
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	164 211 143,67
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 195 212,54
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	1 195 212,54
Total Passifs : I+II+III+IV	165 406 356,21

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	4 925 913,30
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	65 533,20
Sous-total produits sur opérations financières	4 991 446,50
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-228,64
Sous-total charges sur opérations financières	-228,64
Total revenus financiers nets (A)	4 991 217,86
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-3 227 268,96
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	-16 453,58
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-3 243 722,54
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	1 747 495,32
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-399 072,23
Sous-total revenus nets I = (C+D)	1 348 423,09
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-17 398 288,74
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 035 665,50
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-18 433 954,24
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	3 549 987,25
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-14 883 966,99

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	30 475 696,46
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	35 505,29
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	30 511 201,75
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-4 273 024,30
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	26 238 177,45
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	12 702 633,55

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de la gestion du FCP est de rechercher une performance sans référence à un indice, sur la durée de placement recommandée au travers de la sélection de titres (stock picking). Le FCP est en permanence investi ou exposé à hauteur de 60% minimum en actions émises par des sociétés ayant leur siège social ou exerçant la majeure partie de leurs activités en Asie hors Japon.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	461 198 844,72	285 441 094,63	247 506 897,55	227 746 676,91	164 211 143,67
Part CG NOUVELLE ASIE en EUR					
Actif net	342 058 110,82	170 628 210,39	143 534 278,50	120 947 911,51	100 223 708,81
Nombre de titres	351 683,5992	198 161,0530	189 823,6179	170 566,8683	130 763,6534
Valeur liquidative unitaire	972,63	861,05	756,14	709,09	766,44
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	49,39	63,81	-7,12	-87,55	-69,57
Capitalisation unitaire sur revenu	-7,47	-9,65	-5,51	-2,86	4,31
Part CG NOUVELLE ASIE Z en EUR					
Actif net	119 140 733,90	114 812 884,24	103 972 619,05	106 798 765,40	63 987 434,86
Nombre de titres	118 133,3378	127 060,9738	129 465,9213	140 470,4051	77 317,9499
Valeur liquidative unitaire	1 008,52	903,60	803,08	760,29	827,58
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	50,92	66,39	-7,54	-93,77	-74,83
Capitalisation unitaire sur revenu	2,87	1,69	4,17	4,48	10,14

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus (antérieurement la comptabilisation était réalisée en incluant ces frais au prix d'achat ou de vente des titres. Cette option est dorénavant interdite par le Règlement ANC 2020-07).

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007450002 - Part CG NOUVELLE ASIE : Taux de frais maximum de 2,00 % TTC hors OPC gérés par le groupe COMGEST.

FR0013290905 - Part CG NOUVELLE ASIE Z : Taux de frais maximum de 1,30 % TTC hors OPC gérés par le groupe COMGEST.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, des taxes et/ou des frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans le FCP, COMGEST S.A. se réserve le droit d'appliquer un mécanisme de *Swing Pricing*, encadré par une politique, avec seuil de déclenchement.

Ainsi, dès lors que le total des ordres de souscription/rachat nets des porteurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse sur un jour de valorisation un seuil prédéfini sur la base de critères objectifs par COMGEST S.A. en pourcentage de l'actif net, la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse), pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/ rachat nets.

Le FCP émettant plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives des catégories de parts du FCP.

Le niveau de seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par COMGEST S.A. et revus de façon périodique.

En cas d'application du mécanisme de « Swing Pricing », la valeur liquidative dite « swinguée » sera la valeur liquidative officielle communiquée aux porteurs du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part CG NOUVELLE ASIE Z	Capitalisation	Capitalisation
Part CG NOUVELLE ASIE	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	227 746 676,91
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	15 427 135,38
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-92 787 411,45
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 747 495,32
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-18 433 954,24
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	30 511 201,75
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	164 211 143,67

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part CG NOUVELLE ASIE		
Parts souscrites durant l'exercice	8 811,9495	6 471 922,73
Parts rachetées durant l'exercice	-48 615,1644	-35 070 391,68
Solde net des souscriptions/rachats	-39 803,2149	-28 598 468,95
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	130 763,6534	
Part CG NOUVELLE ASIE Z		
Parts souscrites durant l'exercice	11 181,1306	8 955 212,65
Parts rachetées durant l'exercice	-74 333,5858	-57 717 019,77
Solde net des souscriptions/rachats	-63 152,4552	-48 761 807,12
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	77 317,9499	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part CG NOUVELLE ASIE	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part CG NOUVELLE ASIE Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
CG NOUVELLE ASIE FR0007450002	Capitalisation	Capitalisation	EUR	100 223 708,81	130 763,6534	766,44
CG NOUVELLE ASIE Z FR0013290905	Capitalisation	Capitalisation	EUR	63 987 434,86	77 317,9499	827,58

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		CHINE +/-	TAIWAN +/-	COREE DU SUD +/-	INDE +/-	ILES CAIMANS +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	162 152,34	45 391,65	24 121,34	20 061,77	19 366,94	18 249,57
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	162 152,34					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	2 213,75				2 213,75
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					2 213,75

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	2 213,75						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	2 213,75						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	HKD	CNY	TWD	USD	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	40 658,52	29 741,75	24 121,34	20 464,41	47 166,32
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	160,81		40,20		126,19
Comptes financiers		172,91	3,51	0,43	420,87
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	40 819,33	29 914,66	24 165,05	20 464,84	47 713,38

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	790 033,82
	Souscriptions à recevoir	24 959,29
	Coupons et dividendes en espèces	225 274,83
Total des créances		1 040 267,94
Dettes		
	Rachats à payer	486 281,25
	Frais de gestion fixe	708 931,29
Total des dettes		1 195 212,54
Total des créances et des dettes		-154 944,60

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part CG NOUVELLE ASIE	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 155 406,87
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part CG NOUVELLE ASIE Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 088 315,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	1 348 423,09
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	1 348 423,09
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 348 423,09

Part CG NOUVELLE ASIE

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	563 806,26
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	563 806,26
Sommes distribuables au titre du revenu net	563 806,26
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	563 806,26
Total	563 806,26
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part CG NOUVELLE ASIE Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	784 616,83
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	784 616,83
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	784 616,83
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	784 616,83
Total	784 616,83
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-14 883 966,99
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-14 883 966,99
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-14 883 966,99

Part CG NOUVELLE ASIE

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-9 097 627,16
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-9 097 627,16
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-9 097 627,16
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-9 097 627,16
Total	-9 097 627,16
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part CG NOUVELLE ASIE Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-5 786 339,83
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-5 786 339,83
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-5 786 339,83
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-5 786 339,83
Total	-5 786 339,83
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			162 152 338,17	98,75
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			162 152 338,17	98,75
Assurance			11 885 118,17	7,24
AIA GROUP	HKD	492 000	3 443 639,12	2,10
PING AN INSURANCE GROUP CO-H	HKD	1 474 500	8 441 479,05	5,14
Automobiles			4 306 181,28	2,62
SUZUKI MOTOR CORP-UNS ADR	USD	99 024	4 306 181,28	2,62
Banques commerciales			9 191 708,06	5,60
HDFC BANK LTD-ADR	USD	149 045	9 191 708,06	5,60
Boissons			3 427 709,57	2,09
KWEICHOW MOUTAI CO LTD-A	CNY	17 000	3 427 709,57	2,09
Construction et ingénierie			2 612 957,50	1,59
KEC INTERNATIONAL LTD	INR	193 232	2 612 957,50	1,59
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			4 496 002,90	2,74
CHINA RESOURCES GAS GROUP LT	HKD	951 566	3 637 710,82	2,22
MAP AKTIF ADIPERKASA PT	IDR	13 368 800	858 292,08	0,52
Distribution spécialisée			3 869 230,43	2,36
MOBILE WORLD INVESTMENT CORP	VND	1 673 900	3 869 230,43	2,36
Divertissement			4 490 339,02	2,73
NETEASE INC	HKD	260 975	4 490 339,02	2,73
Equipements électriques			12 398 500,02	7,55
CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	CNY	73 900	2 600 735,61	1,58
MIDEA GROUP CO LTD-A	CNY	526 200	5 236 659,08	3,19
SINBON ELECTRONICS CO LTD	TWD	591 000	4 561 105,33	2,78
Equipements et instruments électroniques			9 825 509,59	5,98
DELTA ELECTRONICS INC	TWD	474 000	6 010 807,59	3,66
FPT CORP	VND	660 124	3 814 702,00	2,32
Gestion immobilière et développement			1 348 938,70	0,82
SM PRIME HOLDINGS INC	PHP	3 212 700	1 348 938,70	0,82
Grands magasins et autres			1 891 757,76	1,15
VIPSHOP HOLDINGS LTD - ADR	USD	145 428	1 891 757,76	1,15
Hôtels, restaurants et loisirs			2 718 081,22	1,66
YUM CHINA HOLDINGS INC	USD	58 430	2 718 081,22	1,66
Logiciels			8 926 489,48	5,44
COWAY CO LTD	KRW	105 705	4 638 947,68	2,83
MAN WAH HOLDINGS LTD	HKD	7 170 000	4 287 541,80	2,61
Machines			4 115 203,22	2,51
SANY HEAVY INDUSTRY CO LTD-A	CNY	1 887 400	4 115 203,22	2,51

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Matériaux de construction			1 675 422,54	1,02
SEMEN INDONESIA PERSERO TBK	IDR	8 487 300	1 675 422,54	1,02
Media			2 483 338,86	1,51
CHEIL WORLDWIDE INC	KRW	223 341	2 483 338,86	1,51
Médias et services interactifs			8 445 031,52	5,14
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	162 900	8 445 031,52	5,14
Produits alimentaires			11 385 680,52	6,93
INNER MONGOLIA YILI INDUS-A	CNY	2 088 073	8 337 484,54	5,07
VIETNAM DAIRY PRODUCTS JSC	VND	1 268 786	3 048 195,98	1,86
Produits chimiques			2 805 673,15	1,71
LG CHEM LTD	KRW	17 108	2 805 673,15	1,71
Produits pharmaceutiques			8 375 797,10	5,10
J.B. CHEMICALS & PHARMA LTD	INR	213 864	4 448 775,51	2,71
SHENZHEN MINDRAY BIO-MEDIC-A	CNY	116 400	3 927 021,59	2,39
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			23 683 237,49	14,41
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	223 913	7 814 276,38	4,76
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	427 889	13 549 426,56	8,24
TOKAI CARBON KOREA CO LTD	KRW	49 872	2 319 534,55	1,41
Services aux entreprises			2 096 937,58	1,28
CENTRE TESTING INTL GROUP-A	CNY	1 275 100	2 096 937,58	1,28
Services financiers diversifiés			3 113 495,58	1,90
SHRIRAM FINANCE LTD	INR	95 537	3 113 495,58	1,90
Services liés aux technologies de l'information			2 356 682,38	1,44
COGNIZANT TECH SOLUTIONS-A	USD	31 734	2 356 682,38	1,44
Textiles, habillement et produits de luxe			10 227 314,53	6,23
ANTA SPORTS PRODUCTS LTD	HKD	439 600	4 254 616,66	2,59
PHU NHUAN JEWELRY JSC	VND	623 900	2 314 530,61	1,41
SHENZHOU INTERNATIONAL GROUP	HKD	474 600	3 658 167,26	2,23
Total			162 152 338,17	98,75

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	162 152 338,17
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	3 254 018,04
Autres passifs (-)	-1 195 212,54
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	164 211 143,67

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part CG NOUVELLE ASIE	EUR	130 763,6534	766,44
Part CG NOUVELLE ASIE Z	EUR	77 317,9499	827,58

7. ANNEXE(S)

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

CG NOUVELLE ASIE Z

COMGEST S.A.

FR0013290905

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - www.comgest.com

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 28 mai 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type Ce véhicule d'investissement est un Fonds Commun de Placement (FCP) conforme à la Directive européenne 2009/65/CE

Durée 99 ans.

Objectifs L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers. Le produit est à tout moment investi et/ou exposé à hauteur de 60% minimum en actions émises par des sociétés ayant leur siège social ou exerçant la majeure partie de leurs activités en Asie hors Japon. Le produit pourra être exposé à hauteur de 20% en obligations convertibles émises par les sociétés cotées (dette privée) orientées sur les marchés boursiers asiatiques réglementés hors Japon susceptibles de ne pas avoir de notation. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition au risque de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI AC Asia ex Japan.

Investisseurs de détail visés Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

SFDR Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 15% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Affectation des sommes distribuables Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

Dépositaire CACEIS Bank

Information concernant le produit Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: info@comgest.com. Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: www.comgest.com. Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

L'indicateur n'inclut pas : risque de liquidité, risque lié aux marchés émergents, risque de contrepartie, risque lié à la Chine.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période de détention recommandée: 5 ans Exemple d'investissement: 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 220 EUR	2 810 EUR
	Rendement annuel moyen	-67,8 %	-22,4 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 600 EUR	7 030 EUR
	Rendement annuel moyen	-24,0 %	-6,8 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 250 EUR	12 050 EUR
	Rendement annuel moyen	2,5 %	3,8 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	16 060 EUR	19 710 EUR
	Rendement annuel moyen	60,6 %	14,5 %

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit entre Mars 2021 et Février 2024 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit entre Juin 2015 et Juin 2020 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit entre Avril 2014 et Avril 2019 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	369 EUR	1 275 EUR
Incidence sur le rendement annuel*	3,7 %	2,2 %

* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,0% avant déduction des coûts et de 3,8% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez avoir à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	200 EUR
Coûts de sortie	Pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.30% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	128 EUR
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	41 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Pas de commission liée aux résultats.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché actions, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Cependant, vous pouvez demander le rachat de vos parts, sans pénalité, tous les jours pendant cette période selon les modalités décrites dans le prospectus, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: www.comgest.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - www.comgest.com - info@comgest.com

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des 6 dernières années et scénarios de performance précédents: www.comgest.com

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

	Dénomination du produit :	CG Nouvelle Asie	Identifiant d'entité juridique :	969500XAGWWFTN8SEX80
<p>Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.</p> <p>La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.</p>	Caractéristiques environnementales et/ou sociales			
	Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?			
	●● <input type="checkbox"/> Oui		●○ <input checked="" type="checkbox"/> Non	
	<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	<input checked="" type="checkbox"/>	Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 32,07 % d'investissements durables
	<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/>	dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/>	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	
<input type="checkbox"/>	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/>	ayant un objectif social	
<input type="checkbox"/>	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables	<input type="checkbox"/>		
	Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?			
<p>Les indicateurs de durabilité permettent d'évaluer la manière dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.</p>	<p>Durant l'exercice clos à fin décembre 2024, les caractéristiques environnementales ou sociales de CG NOUVELLE ASIE (le « Fonds ») ont été atteintes en ciblant et en investissant dans des sociétés ayant une qualité ESG globale positive.</p> <p>Afin de faciliter la sélection des sociétés dotées d'une qualité ESG globale positive la Société de gestion a effectué une Analyse ESG du marché pour identifier et exclure les sociétés présentant les critères ESG les plus faibles de l'univers investissable. Cela s'est traduit par une réduction de l'univers investissable d'au moins de 20 %. Cette analyse ESG a été appliquée à au moins 90 % des sociétés détenues en portefeuille.</p> <p>De plus, des politiques d'exclusion ont été appliquées afin d'exclure tout investissement dans : (i) les entreprises présentant des caractéristiques sociales négatives, notamment les entreprises qui (a) fabriquent des mines antipersonnel, des bombes à fragmentation, des armes biologiques/chimiques, de l'uranium appauvri, des armes nucléaires, du phosphore blanc, des fragments non détectables et des lasers aveuglants (> 0 % du chiffre d'affaires), (b) fabriquent et/ou distribuent des armes conventionnelles (> 10 % du chiffre d'affaires), (c) sont</p>			

impliquées dans la fabrication directe de tabac (> 0 % du chiffre d'affaires), (d) sont impliquées dans la distribution de produits du tabac et/ou la fabrication et la fourniture de produits clés nécessaires à la production de produits du tabac (> 5 % du chiffre d'affaires), et (e) commettent de graves violations du Pacte mondial des Nations unies, des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, des normes de l'OIT ou encore des principes directeurs des Nations unies, et ne présentent aucune perspective d'amélioration ; et (ii) les entreprises présentant des caractéristiques environnementales négatives, notamment les exploitants de mines de charbon thermique (> 0 % du chiffre d'affaires) et les producteurs d'électricité dont le bouquet énergétique comprenant du charbon dépasse des seuils relatifs ou absolus définis (et dont la production ou le chiffre d'affaires basé sur le charbon était égal ou supérieur à 10 % ou les producteurs d'électricité dont la capacité existante basée sur le charbon était égale ou supérieure à 5 GW), sans stratégie de sortie du charbon.

Enfin, les investissements durables du Fonds ont contribué aux objectifs environnementaux (tels qu'énoncés à l'article 9 du Règlement (UE) 202/852) et sociaux suivants :

1. Objectifs environnementaux :

Le Fonds a investi dans des entreprises considérées comme un investissement durable qui contribuent à l'objectif environnemental suivant :

- (i) l'atténuation du changement climatique.

2. Objectifs sociaux :

Le Fonds a investi dans des entreprises considérées comme un investissement durable qui contribuent à l'objectif social suivant :

- (i) la promotion de niveaux de vie adéquats et le bien-être des utilisateurs finaux.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité**

A fin décembre 2024, le Fonds a atteint les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues, à savoir :

- (i) 100 % des sociétés détenues en portefeuille avaient une note ESG dans la tranche supérieure de 80 % des notes attribuées aux sociétés analysées par la Société de gestion;
- (ii) aucune des sociétés détenues en portefeuille n'était impliquée dans des activités exclues au titre des politiques d'exclusion de la Société de gestion ; et
- (iii) 32,07 % des actifs étaient considérés selon la Société de gestion, comme des investissements durables.

Le respect des politiques d'exclusion et de l'analyse ESG fait l'objet de contrôle avant et après investissement et les listes d'exclusion sont mises à jour chaque trimestre.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

La performance des indicateurs de durabilité (i) et (ii) ci-dessus a été similaire au titre des périodes précédentes clôturant à fin décembre 2023 et fin décembre 2022.

Quant à l'indicateur de durabilité (iii), sa performance a été de 27,12 % au titre de l'exercice précédent clos à fin décembre 2023 et de 19,45 % au titre de l'exercice clos à fin décembre 2022.

	<ul style="list-style-type: none"> ● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?
	<p>Le Fonds a investi 32,07 % de ses actifs dans des investissements durables qui ont contribué à des objectifs environnementaux et/ou sociaux listés ci-dessus.</p> <p><u>Description de la manière dont les investissements durables ont contribué aux objectifs d'investissements durables</u></p> <p>La contribution des investissements durables aux objectifs environnementaux et/ou sociaux énumérés ci-dessus est mesurée par la Société de gestion à l'aide d'une analyse propriétaire au regard du bon respect d'au moins un des critères suivants :</p> <p>Pour les objectifs sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au moins 25 % du chiffre d'affaires de la société détenue en portefeuille est généré par des activités commerciales qui contribuent à un ou plusieurs des Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD n° 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11 et 12)¹. <p>Pour les objectifs environnementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au moins 5 % du chiffre d'affaires de la société détenue en portefeuille est déclaré provenant d'activités alignées sur la taxinomie (revenus alignés sur la taxonomie) ou est estimé, en utilisant les critères de contribution substantielle de la taxonomie, comme provenant d'activités qui contribuent de manière substantielle à un objectif environnemental selon la taxonomie ("Revenus Contribuant Substantiellement") ; ou - au moins 10 % des dépenses d'investissement (CapEx) de l'entreprise sont déclarées provenant d'activités alignées sur la taxinomie ou sont estimées, en utilisant les critères de contribution substantielle de la taxonomie, comme provenant d'activités qui contribuent de manière substantielle à un objectif environnemental selon la taxonomie ("CapEx Contribuant Substantiellement ») ; ou - le pourcentage de CapEx déclaré aligné à la taxonomie, divisé par le pourcentage du chiffre d'affaires déclaré aligné à la taxonomie ou le CapEx Contribuant Substantiellement divisé par le pourcentage des Revenus Contribuant Substantiellement, est supérieur à 1 ; ou - une entreprise détenue en portefeuille dont les objectifs climatiques à court terme ont été approuvés par la Science Based Targets Initiative (SBTi).
<p>Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives de décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisée n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social? <p>Une évaluation a été effectuée pour veiller à ce que les investissements identifiés comme contribuant à un ou plusieurs des objectifs environnementaux et/ou sociaux ci-dessus ne causent pas de préjudice important à l'un de ces objectifs.</p> <p>Pour ce faire, la Société de gestion a assuré l'évaluation et le suivi des 14 indicateurs obligatoires des principales incidences négatives (« PAIs ») tels que mentionnés à l'Annexe 1 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 et, dans la mesure du possible, des indicateurs facultatifs pertinents . La Société de gestion a également cherché à s'assurer que ces investissements étaient conformes aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.</p>

¹ ODD 2 – « Faim zéro », ODD 3 – Bonne santé et bien-être, ODD 4 – Éducation de qualité, ODD 6 – Eau propre et assainissement, ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable, ODD 8 – Travail décent et croissance économique, ODD 9 – Industrie, Innovation et Infrastructure, ODD 11 – Villes et communautés durables et ODD 12 – Consommation et production responsables.

	<p>— — — <i>Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?</i></p>
	<p>Afin de veiller à ce que les investissements durables du Fonds ne nuisent pas de manière significative aux objectifs environnementaux ou sociaux, la Société de gestion a évalué et surveillé les 14 PAIs obligatoires mentionnés dans l'Annexe 1 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 et les indicateurs facultatifs pertinents. La Société de gestion utilise des données externes, le cas échéant, et peut également se fonder sur une évaluation qualitative à l'aide d'informations provenant directement de la société ou de ses propres recherches et connaissances sur les impacts potentiellement significatifs de l'industrie ou du secteur concerné.</p> <p>L'évaluation effectuée par la Société de gestion se concentre sur les PAIs qui sont considérés importants, en fonction du secteur dans lequel la société détenue opère. Pour les sociétés détenues qui opèrent dans des secteurs ayant un impact limité sur un ou plusieurs PAIs, il ne sera pas nécessaire de procéder à une évaluation détaillée des impacts. Dans ce cas, une brève conclusion est fournie pour expliquer qu'il n'y a pas de préjudice significatif sur le PAI en question compte tenu du secteur dans lequel l'entreprise opère. Pour les PAIs qui sont considérés importants au regard du secteur dans lequel la société détenue opère, une évaluation détaillée est réalisée pour déterminer si la société cause un préjudice significatif. Cette évaluation comprend des mesures quantitatives (seuils applicables à certains PAIs) et des mesures qualitatives (évaluation de l'existence de politiques/procédures et des mesures prises par la société concernée pour éviter tout préjudice significatif). En l'absence de données spécifiques sur le PAI concerné, d'autres facteurs sont utilisés pour évaluer le préjudice significatif (par exemple, en l'absence de données sur les déchets dangereux, la Société de gestion évalue si une entreprise opère dans une zone sensible à la biodiversité et si elle fait l'objet de controverse(s)). Lorsqu'une société détenue en portefeuille est évaluée comme ayant une incidence négative significative, elle ne sera pas considérée comme un investissement durable.</p>
	<p>— — — <i>Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? :</i></p>
	<p>La Société de gestion évalue également la conformité des sociétés avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention pour les entreprises multinationales et les principes du Pacte mondial des Nations unies (les "Principes directeurs") par le biais d'un suivi régulier visant à détecter toute violation signalée des normes internationales (cette évaluation est couverte par le PAI 10) et à déterminer si les sociétés détenues en portefeuille ont mis en place des processus et des mécanismes de conformité pour aider à respecter les Principes directeurs (cette évaluation est couverte par le PAI 11). Lorsqu'une société détenue en portefeuille ne respecte pas les Principes directeurs, elle ne sera pas considérée comme un investissement durable.</p>
	<p>La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.</p> <p>Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.</p>
	<p>Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?</p>

Le Fonds a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en évaluant en surveillant les 14 PAIs obligatoires mentionnés à l'Annexe 1 du Règlement délégué (UE) 2022/1288. La Société de gestion a utilisé des données externes lorsqu'elles étaient disponibles et s'est appuyée sur des informations provenant directement de la société concernée ou sur ses propres recherches et connaissances de l'industrie ou du secteur concerné pour évaluer ces 14 PAIs obligatoires.

L'équipe d'investissement de la Société de gestion a examiné et pris en compte ces 14 PAIs, en identifiant des enjeux spécifiques pour plusieurs d'entre eux :

- les PAIs 1 à 6 « Emissions de gaz à effet de serre » : L'équipe d'investissement a activement engagé un dialogue avec les entreprises du portefeuille pour améliorer la transparence et établir une feuille de route fiable concernant les objectifs net zero. Les principaux émetteurs du portefeuille sont des entreprises actives dans des secteurs à fortes émissions et dont les émissions sont donc inhérentes à leur activité, d'autant plus que la demande commerciale a été robuste après la pandémie. L'équipe de gestion continuera de maintenir une communication étroite avec les entreprises à travers les campagnes du CDP.

- les PAIs 7 « Biodiversité », 8 « Eau » et 9 « Déchets » : En ce qui concerne la biodiversité et l'eau, l'équipe d'investissement va mener des activités d'engagement avec les entreprises du portefeuille pour améliorer la transparence et mettre en place des stratégies claires. Concernant le PAI 9, certains contributeurs majeurs ont lancé des projets spécifiques pour aborder la question de la gestion des déchets dangereux.

- le PAI 11 « Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales » : pour les entreprises non couvertes ou ne divulguant pas ces informations, l'équipe d'investissement a réalisé une analyse au cas par cas, sans détection de controverses. Un engagement sera également envisagé avec une entreprise pour encourager des améliorations dans ce domaine.

- Le PAI 13 « Mixité au sein des organes de gouvernance » : L'analyse a révélé que le Fonds détient trois entreprises dans lesquelles le conseil d'administration est composé exclusivement d'hommes, et que la majorité des autres entreprises sont en-dessous du seuil de 30%. L'équipe d'investissement poursuivra le dialogue avec ces entreprises, en mettant particulièrement l'accent sur celles qui ne comptent aucune femme dans leur conseil d'administration.

À l'issue de l'examen des PAIs, l'équipe d'investissement de la Société de gestion a défini plusieurs axes d'amélioration et priorités d'engagement sur les thèmes suivants : la mixité au sein des organes de gouvernance pour les entreprises en portefeuille qui n'ont pas de femme au sein des organes de gouvernance, l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, la biodiversité et le climat.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

A fin décembre 2024, les principaux investissements du Fonds étaient les suivants :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	Technologie	7,45	Taiwan
Samsung Electronics Co., Ltd.	Technologie	6,43	Corée
Tencent Holdings Ltd.	Services de Comm	4,54	Chine
Ping An Insurance (Group)	Services Financiers	4,23	Chine

Delta Electronics, Inc.	Technologie	3,54	Taiwan
Inner Mongolia Yili Industrial Group Co., Ltd. Class A	Conso. Non Cyclique	3,38	Chine
Midea Group Co. Ltd. Class A	Conso. Cyclique	3,27	Chine
LG Chem Ltd.	Produits de base	3,14	Corée
Mobile World Investment Corp	Conso. Cyclique	3,00	Vietnam
FPT Corp.	Technologie	2,99	Vietnam
SINBON Electronics Co., Ltd.	Technologie	2,74	Taiwan
Suzuki Motor Corp. Un-sponsored ADR	Conso. Cyclique	2,73	Japon
Netease Inc	Services De Communication	2,63	Chine

Les investissements ci-dessus représentent la plus grande partie des investissements effectués au cours de l'exercice clos à fin décembre 2024. Ils sont calculés à intervalles appropriés afin d'être représentatifs de la période considérée.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

A fin décembre 2024, la proportion d'investissements durables était de 32,07 % et incluait 28,40 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental et 3,66 % d'investissements durables ayant un objectif social :

Ventilation de la proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du Règlement (UE) 2020/852	
Objectifs environnementaux	% d'actifs
L'atténuation du changement climatique	28,40 %

Ventilation de la proportion d'investissements pour chacun des objectifs sociaux listés en page 3 ci-dessus	
Objectifs sociaux	% d'actifs
La promotion de niveaux de vie adéquats et le bien-être des utilisateurs finaux	3,66 %

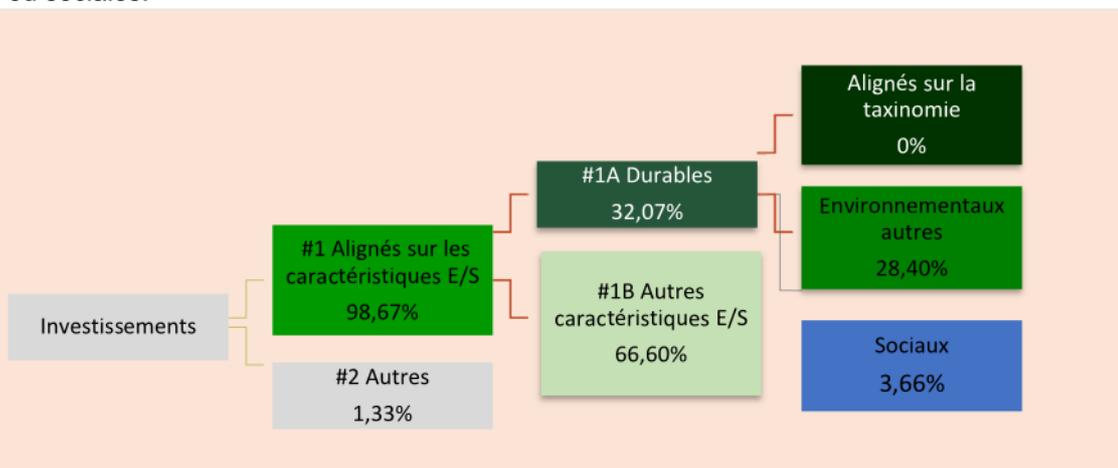
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

A fin décembre 2024, l'allocation des actifs était la suivante :

- 98,67 % des actifs du Fonds étaient alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Fonds dont 32,07 % d'investissements durables ;

- 1,33 % des actifs du Fonds n'étaient pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

A fin décembre 2024, les investissements du Fonds ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% d'actifs
Technologie	24,59 %
Conso. Cyclique	23,17 %
Services Financiers	14,72 %
Services de communication	9,38 %
Conso. Non Cyclique	9,01 %
Industrie	6,95 %
Pharma/Santé	5,10 %
Produits de base	2,73 %
Services Publics	2,21 %
Liquidités	1,33 %
Immobilier	0,82 %

En raison des arrondis, la somme des chiffres peut ne pas être égale à 100 %.

A fin décembre 2024, les investissements du Fonds ont été réalisés dans les sous-industries suivantes :

Sous-industrie	% d'actifs
Semi-conducteurs	8,24 %
Assurances Vie et Assurances Maladie	7,23 %
Aliments et Viandes Conditionnés	6,93 %
Composants Électroniques	6,43 %
Vêtements, accessoires et produits de luxe	6,22 %
Appareils Électroménagers	6,01 %
Banques aux Activités Diversifiées	5,59 %
Médias et Services	5,14 %
Matériel technologique, stockage et périphériques	4,75 %
Conseils Liés aux Technologies de l'Information et Autres Services	3,75 %
Logiciel de Divertissement à Domicile	2,73 %
Produits Pharmaceutiques	2,71 %
Constructeurs Automobiles	2,65 %
Ameublement	2,61 %
Machines de construction et équipements de transports lourds	2,50 %
Équipements Médicaux	2,39 %
Vente au Détail de Produits Informatiques et Électroniques	2,35 %
Gaz	2,21 %

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans

Distillateurs et Négociants de Vins	2,08 %
Crédit à la Consommation	1,90 %
Produits Chimiques de Base	1,71 %
Restaurants	1,65 %
Construction et Ingénierie	1,59 %
Composants et Équipements Électriques	1,58 %
Publicité	1,51 %
Matériaux et équipements semi-conducteurs	1,41 %
Liquidités	1,33 %
Services de Recherche et Conseil	1,28 %
Broadline Retail	1,15 %
Matériels de Construction	1,02 %
Sociétés d'Exploitation de Biens Immobiliers	0,82 %
Autres commerces de détail spécialisés	0,52 %

En raison des arrondis, la somme des chiffres peut ne pas être égale à 100 %.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

A fin décembre 2024, le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui étaient alignés sur la Taxinomie de l'UE est de 0 % de l'actif net du Fonds.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE² ?



Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire



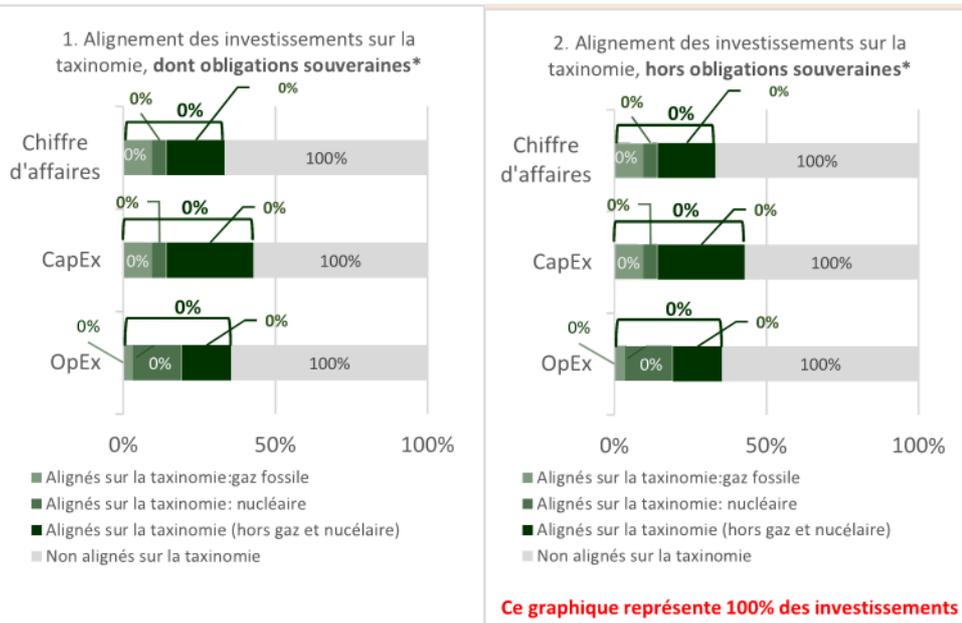
Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

² Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

lesquelles le produit financier a investi.

- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

A fin décembre 2024, le pourcentage d'investissements réalisés dans des activités transitoires et/ou habilitantes était de 0 % de l'actif net du Fonds.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Au titre de l'exercice précédent clos à fin septembre 2023, le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE était également de 0 %.

● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

A fin décembre 2024, la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE représentait 28,40 % de l'actif net du Fonds.
Après évaluation de l'éligibilité à la taxinomie et de l'alignement potentiel sur la taxinomie des investissements durables ayant un objectif environnemental, la Société de gestion a estimé que ces sociétés faisaient preuve d'une progression positive vers l'alignement sur la taxinomie de l'UE et contribuaient ainsi aux objectifs environnementaux identifiés.

● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

A fin décembre 2024, la proportion d'investissements durables ayant un objectif social représentait 3,66 % de l'actif net.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

A fin décembre 2024, le Fonds détenait des liquidités aux fins de respecter des engagements de trésorerie à court terme.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Plusieurs mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques E/S au cours de l'exercice clos à fin décembre 2024 :

Activités d'engagement : entretenir des relations actives avec les sociétés en portefeuille constitue un aspect essentiel de notre processus d'investissement.

Ainsi, au cours de l'exercice, 35 activités d'engagement ont été menées avec 26 sociétés présentes dans le portefeuille du Fonds, afin de les aider à améliorer leurs pratiques ESG dont 31,4 % portaient sur des problématiques environnementales, 8,6 % sur des problématiques sociales 34,3 % sur des problématiques de gouvernance et 25,7 % des problématiques ESG.

Exercice des droits de vote : la Société de gestion exerce son droit de vote lors des assemblées générales des sociétés détenues en portefeuille conformément aux valeurs de bonne gouvernance et aux principes de vote qui ont été définis à l'aune des réglementations, des normes du secteur et des bonnes pratiques. La Société de gestion a pour objectif de voter systématiquement à toutes les assemblées générales, chaque fois que cela est techniquement possible.

Ainsi, au cours de l'exercice clos à fin décembre 2024, la Société de gestion a participé aux assemblées générales des sociétés en portefeuille, votant à 99,8 % sur l'ensemble des résolutions présentées:

Répartition des votes	%
Votes « Pour »	82,3 %
Votes « Contre »	17,5 %
Abstention ou Refus de voter	0,2 %
Votes en accord avec la direction	82,5 %
Votes contre la direction	17,5 %

CG NOUVELLE ASIE

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	225 252 473,24	242 091 848,44
Actions et valeurs assimilées	225 252 473,24	242 091 848,44
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	225 252 473,24	242 091 848,44
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	996 547,44	503 184,20
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	996 547,44	503 184,20
COMPTES FINANCIERS	3 661 215,53	6 287 381,63
Liquidités	3 661 215,53	6 287 381,63
TOTAL DE L'ACTIF	229 910 236,21	248 882 414,27

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	255 713 316,04	250 342 246,50
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-28 106 773,91	-2 328 408,26
Résultat de l'exercice (a,b)	140 134,78	-506 940,69
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	227 746 676,91	247 506 897,55
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	2 163 559,30	1 375 516,72
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 163 559,30	1 375 516,72
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	229 910 236,21	248 882 414,27

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	179 973,87	8 406,59
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 543 686,00	4 659 128,31
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	4 723 659,87	4 667 534,90
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	114,82	5 432,30
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	114,82	5 432,30
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	4 723 545,05	4 662 102,60
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	4 585 182,12	5 190 922,33
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	138 362,93	-528 819,73
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 771,85	21 879,04
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	140 134,78	-506 940,69

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007450002 - Part CG NOUVELLE ASIE : Taux de frais maximum de 2,00 % TTC hors OPC gérés par le groupe COMGEST. Il était de 2,50 % TTC jusqu'au 30/06/2023.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts CG NOUVELLE ASIE	Capitalisation	Capitalisation
Parts CG NOUVELLE ASIE Z	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	247 506 897,55	285 441 094,63
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	46 810 522,70	54 198 759,63
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-50 847 685,18	-58 646 909,56
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 189 062,46	5 037 592,76
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-35 388 318,50	-11 765 910,77
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-0,40	-1 628,00
Différences de change	-11 420 212,62	2 206 140,38
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	26 758 047,97	-28 433 421,79
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-17 502 468,78	-44 260 516,75
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	44 260 516,75	15 827 094,96
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	138 362,93	-528 819,73
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	227 746 676,91	247 506 897,55

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 661 215,53	1,61
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 661 215,53	1,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 HKD		Devise 2 KRW		Devise 3 CNY		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	57 477 035,82	25,24	48 843 504,11	21,45	35 238 808,72	15,47	83 693 124,59	36,75
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	76 835,06	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	237 230,43	0,10
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	2 558 992,43	1,12	386 727,73	0,17
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	682 481,95
	Coupons et dividendes en espèces	314 065,49
TOTAL DES CRÉANCES		996 547,44
DETTES		
	Achats à règlement différé	65 615,49
	Rachats à payer	1 146 546,39
	Frais de gestion fixe	951 397,42
TOTAL DES DETTES		2 163 559,30
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-1 167 011,86

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CG NOUVELLE ASIE		
Parts souscrites durant l'exercice	20 960,3380	16 184 368,70
Parts rachetées durant l'exercice	-40 217,0876	-29 940 648,88
Solde net des souscriptions/rachats	-19 256,7496	-13 756 280,18
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	170 566,8683	
Part CG NOUVELLE ASIE Z		
Parts souscrites durant l'exercice	37 847,6605	30 626 154,00
Parts rachetées durant l'exercice	-26 843,1767	-20 907 036,30
Solde net des souscriptions/rachats	11 004,4838	9 719 117,70
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	140 470,4051	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CG NOUVELLE ASIE	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CG NOUVELLE ASIE Z	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts CG NOUVELLE ASIE	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 084 556,87
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,26
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CG NOUVELLE ASIE Z	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 500 625,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,31
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	140 134,78	-506 940,69
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	140 134,78	-506 940,69

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CG NOUVELLE ASIE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-489 467,18	-1 047 479,30
Total	-489 467,18	-1 047 479,30

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CG NOUVELLE ASIE Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	629 601,96	540 538,61
Total	629 601,96	540 538,61

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-28 106 773,91	-2 328 408,26
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-28 106 773,91	-2 328 408,26

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CG NOUVELLE ASIE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-14 934 604,13	-1 351 578,66
Total	-14 934 604,13	-1 351 578,66

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CG NOUVELLE ASIE Z		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-13 172 169,78	-976 829,60
Total	-13 172 169,78	-976 829,60

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	261 098 836,73	461 198 844,72	285 441 094,63	247 506 897,55	227 746 676,91
Parts CG NOUVELLE ASIE en EUR					
Actif net	215 462 845,72	342 058 110,82	170 628 210,39	143 534 278,50	120 947 911,51
Nombre de titres	250 853,0957	351 683,5992	198 161,0530	189 823,6179	170 566,8683
Valeur liquidative unitaire	858,92	972,63	861,05	756,14	709,09
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-2,39	49,39	63,81	-7,12	-87,55
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,89	-7,47	-9,65	-5,51	-2,86
Parts CG NOUVELLE ASIE Z en EUR					
Actif net	45 635 991,01	119 140 733,90	114 812 884,24	103 972 619,05	106 798 765,40
Nombre de titres	51 854,1460	118 133,3378	127 060,9738	129 465,9213	140 470,4051
Valeur liquidative unitaire	880,08	1 008,52	903,60	803,08	760,29
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-2,41	50,92	66,39	-7,54	-93,77
Capitalisation unitaire sur résultat	7,96	2,87	1,69	4,17	4,48

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BERMUDES				
CHINA RESOURCES GAS GROUP	HKD	2 253 366	6 687 670,01	2,93
TOTAL BERMUDEES			6 687 670,01	2,93
CHINE				
CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	CNY	93 300	1 944 266,06	0,85
INNER MONG.YILI INDUSTRIAL S.A	CNY	2 864 373	9 780 197,30	4,29
LEPU MEDICAL TECHNOLOGY CO LTD	CNY	1 701 711	3 510 115,61	1,55
MIDEA GROUP CO LTD-A	CNY	978 600	6 823 868,83	3,00
NETEASE INC	HKD	315 875	5 148 772,57	2,26
PING AN INS.GRP CO.CHINA H	HKD	2 132 500	8 739 399,47	3,84
SANY HEAVY INDUSTRY S.A	CNY	3 108 455	5 463 523,10	2,40
SHANDONG WEIGAO GROUP MEDICAL POLYMER CO LTD	HKD	6 337 146	5 590 897,15	2,45
SHENZHEN MINDRAY BIO-MEDIC-A	CNY	126 500	4 692 241,91	2,06
SUOF HOME COLL CO LTD	CNY	1 485 636	3 024 595,91	1,33
TOTAL CHINE			54 717 877,91	24,03
COREE DU SUD				
CHEIL WORLDWIDE	KRW	351 681	4 704 146,45	2,06
COWAY	KRW	142 606	5 733 594,40	2,52
LG CHEMICAL	KRW	29 109	10 209 887,85	4,49
ORION CORP/REPUBLIC OF KOREA	KRW	78 153	6 377 801,72	2,80
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	297 056	16 390 836,78	7,19
TOKAI CARBON KOREA CO LTD	KRW	69 373	5 427 236,91	2,38
TOTAL COREE DU SUD			48 843 504,11	21,44
ETATS-UNIS				
COGNIZANT TECHN.SOLUTIONS CORP CL.A	USD	71 974	4 921 193,34	2,16
TOTAL ETATS-UNIS			4 921 193,34	2,16
HONG-KONG				
AIA GROUP	HKD	536 000	4 228 594,61	1,86
MAN WAH	HKD	6 588 800	4 086 610,44	1,79
TOTAL HONG-KONG			8 315 205,05	3,65
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	830 252	7 276 706,51	3,20
ANTA SPORTS PRODUCTS LIMITED	HKD	258 200	2 267 472,39	0,99
PARADE TECHNOLOG	TWD	120 000	4 247 505,70	1,86
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	250 600	8 529 827,55	3,75
VIPSHOP HOLDINGS LTD - ADR	USD	358 914	5 770 436,46	2,53
TOTAL ILES CAIMANS			28 091 948,61	12,33
INDE				
BANDHAN BANK LTD	INR	2 086 362	5 479 074,79	2,41
HDFC BANK LTD	INR	685 080	12 738 760,61	5,59
TOTAL INDE			18 217 835,40	8,00
JAPON				
SUZUKI MOTOR CORP-UNS ADR	USD	54 490	8 403 491,06	3,69
TOTAL JAPON			8 403 491,06	3,69
LUXEMBOURG				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
L'OCCITANE INTERNATIONAL SA	HKD	1 903 500	4 921 085,12	2,16
TOTAL LUXEMBOURG			4 921 085,12	2,16
TAIWAN				
DELTA ELECTRONIIC INDUSTRIAL	TWD	793 000	7 333 008,87	3,22
SINBON ELECTRONICS CO LTD	TWD	547 000	4 824 252,08	2,12
TAIWAN SEMICONDUCTOR	TWD	702 889	12 294 557,94	5,40
TOTAL TAIWAN			24 451 818,89	10,74
VIETNAM				
CORPORATION FOR FINANCING	VND	1 970 560	7 065 805,96	3,10
MOBILE WORLD SHS	VND	4 531 100	7 235 958,58	3,18
VIETNAM DAIRY PRODUCT	VND	1 339 686	3 379 079,20	1,49
TOTAL VIETNAM			17 680 843,74	7,77
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			225 252 473,24	98,90
TOTAL Actions et valeurs assimilées			225 252 473,24	98,90
Créances			996 547,44	0,44
Dettes			-2 163 559,30	-0,95
Comptes financiers			3 661 215,53	1,61
Actif net			227 746 676,91	100,00

Parts CG NOUVELLE ASIE	EUR	170 566,8683	709,09
Parts CG NOUVELLE ASIE Z	EUR	140 470,4051	760,29